

13 JUL 1979

Extrait de **POPULATION** (25^e année) 1970, n° 3 (mai-juin)
Revue bimestrielle de l'**Institut national d'études démographiques**
23, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8^e)



CHRONIQUE DE L'A. E. D.

(ASSOCIATION DES EXPERTS DÉMOGRAPHES
ET DIPLOMÉS DE DÉMOGRAPHIE GÉNÉRALE)

ELIE DE CHAMBURE
(1935-1970)

Cette mort brutale, inattendue, qui nous consterne, aura surpris Elie de Chambure, dans le bouillonnement de sa vie quotidienne.

Le cours naturel des choses l'aurait normalement conduit vers des métiers d'action; mais la démographie avait été son faible : il y était venu (I.D.U.P. : 1963) après des études de sociologie, et il aurait voulu que son impétueux besoin d'agir soit en quelque sorte porté par elle. En un mot, il rêvait de voir la démographie et les applications qu'elle permet, pénétrer dans de multiples secteurs de l'activité économique et sociale.

Il avait lui-même exploré plusieurs possibilités de cette sorte pour avoir collaboré avec l'I.N.E.D., le ministère des Affaires Sociales, l'I.N.S.E.E., et avoir accompli des missions pour la F.A.O. et l'U.N.E.S.C.O. Il nous peine cependant de penser que sa disparition si prématurée l'ait empêché de réaliser pleinement ses desseins.

Son réseau d'amitiés s'étendait aux milieux les plus divers et il savait l'utiliser au profit de quiconque il pensait ainsi pouvoir aider.

Figure attachante, d'étudiant et d'ami.

Roland PRESSAT.

L'A.E.D. regroupe les diplômés de l'Institut de démographie de Paris ⁽¹⁾.

Des quatre notes rassemblées dans la présente chronique, trois concernent la Tunisie ou Madagascar (MM. M. PICOUET, C. PAULET, F. GENDREAU et B. DISAINE), une la France (M. P. MERLIN). *Demogr* *Demogr*

QUELQUES DONNÉES RAPIDES

SUR LE PROBLÈME MIGRATOIRE À TUNIS

Michel PICOUET, expert démographe, chargé de recherches à l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), montre l'importance et les caractéristiques de l'immigration intérieure, en Tunisie, vers la région de Tunis.

ORSTOM.

(1) Loi de 1901; Siège social, 2, rue Cujas, Paris V^e

Fonds Documentaire

N° 82/70/01351

Cote B ex 1

Date 4 MAI 1982

B 135/1ex

ORSTOM

Collection de Référence

4843 DEMO

Au recensement de 1966, la population tunisienne comptait 4 533 351 habitants, dont un peu moins du cinquième était concentré dans la région tunisoise (le gouvernorat de Tunis compte pour 17,4 % de la population recensée). 36 % des habitants de cette région n'en sont pas originaires, 285 732 sur 789 787. Depuis l'indépendance, le nombre des Européens vivant dans la capitale est tombé de 160 000 en 1956 à environ 25 000 actuellement.

La région tunisoise a donc été soumise à des entrées et des sorties qui ont bouleversé les données démographiques et sociologiques de sa population et donné à la capitale une nouvelle physionomie. Notre propos est de décrire sommairement cette évolution qui n'est pas le propre de la Tunisie.

*
* *

Compte tenu de l'accroissement naturel, les migrations ont contribué à l'accroissement de la population tunisoise; suivant des estimations globales, les sorties auraient été largement équilibrées par les entrées, 170 000 sorties contre environ 200 000 entrées.

Ces mouvements ont conduit à un remplacement de près du tiers de la population totale tunisoise ⁽¹⁾. L'émigration concerne presque exclusivement les Européens, les Israélites et la population musulmane algérienne ⁽²⁾; par contre l'immigration est le fait des habitants de l'intérieur, si l'on désigne par ce terme l'ensemble de la population du pays ne résidant pas dans le gouvernorat de Tunis.

Parmi les nouveaux venus, le nombre d'individus venant d'une région rurale est plus élevé que celui des individus originaires des villes et communes. En réalité, l'apport de chaque milieu (urbain et rural) est sensiblement proportionnel à son importance. Mais comme le milieu rural est plus important que le milieu urbain, 60 % contre 40 %, on assiste de plus à la ruralisation de la capitale, qui peut aller jusqu'à une dégradation progressive de la vie citadine.

La participation des régions au phénomène varie en intensité et en ampleur suivant que l'on a affaire à des zones rurales ou urbaines, et suivant la distance qui les sépare de la région tunisoise. Le tableau ci-dessous (tableau I) permet d'en dégager les grandes lignes; c'est ainsi que l'on constate une différence très nette entre le sahel côtier et les autres régions. Ces dernières envoient à Tunis une majorité de ruraux dans la proportion de 65 %, alors que, pour le Sahel, elle ne dépasse pas 22 %.

Ce phénomène est lié à des conditions historiques; le Sahel est très urbanisé, et les Sahéliens ont toujours formé, au sein du pays, une élite intellectuelle et politique. Après l'indépendance et dans une proportion conséquente, les postes occupés par les Européens (postes administratifs ou d'enseignement, postes de cadres...) ont donc été confiés à des Sahéliens. De plus l'émigration de cette région est un fait ancien et tient aux relations de complémentarité existant entre la capitale et les deux grandes métropoles urbaines de l'intérieur : Sousse et Sfax.

Il n'en est pas de même pour les autres régions; vu la faible proportion de population urbaine et des effectifs « cadres », la même évolution politique n'a pas eu les mêmes effets. Pour les uns et les autres, l'appel de Tunis était aussi puissant par les

(1) Au cours de la période 1956-1966.

(2) Les départs des Européens vers l'étranger se sont étalés au cours des six premières années de l'indépendance; les Israélites ont migré régulièrement; les Algériens à la fin de la guerre d'Algérie.

possibilités nouvelles d'emploi qui s'offraient; mais le remplacement des postes devenus libres n'était pas pour autant totalement assuré. Une grande partie des emplois ne pouvaient être tenus par des migrants, ruraux sans qualification précise ou manœuvres non spécialisés. Les « cadres » n'ont eu aucun mal à s'intégrer à la vie tunisoise et, d'un point de vue sociologique, leur migration n'a pas engendré de conséquences notables; par contre, les migrants d'origine rurale n'ont pas forcément trouvé du travail, et le plus souvent ont grossi le rang des sans-emplois. De nombreux problèmes d'intégration sociale se posaient pour eux, dont les solutions ne sont ni simples, ni rapides. Nous nous contenterons de signaler quelques caractéristiques essentielles des immigrants.

TABLEAU I. — RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DES IMMIGRANTS DE TUNIS, PAR RÉGION

Régions	Originaires du milieu rural pour 100 immigrants de chaque région	Répartition des migrants selon la région d'origine	Taux d'émigration vers Tunis, pour mille
Nord-Est.....	62	17,2	65,3
Haut-Tell.....	63	36,3	101,1
Centre.....	67	8,3	41,7
Sud.....	70	19,3	62,8
Sahel.....	22	18,8	49,9
Ensemble.....	57	100,0	///

TABLEAU II. — RAPPORT DE MASCULINITÉ DES MIGRANTS À TUNIS, PAR RÉGION D'ORIGINE

Zones	Régions d'origine des immigrants					Ensemble sans Tunis
	à prédominance urbaine		à prédominance rurale			
	Nord-Est	Sahel	Haut-Tell	Centre	Sud	
Zones à prédominance urbaine	124 (105)	151 (100)	112 (107)	129 (109)	156 (106)	135 (103)
Zones à prédominance rurale	121 (107)	177 (103)	125 (105)	165 (104)	163 (94)	139 (103)
Ensemble	123 (106)	155 (101)	122 (105)	153 (105)	160 (99)	137 (103)

NOTA. — Entre parenthèses le rapport de masculinité de la population originaire.

Ce sont les régions peu éloignées de Tunis qui fournissent les plus gros contingents de migrants et notamment, comme le montre le tableau I, la région du Haut-Tell avec 36,3 % de l'effectif total des migrants. Cette région est une des plus peuplées du pays, et par une majorité de ruraux. La distance opère, pour les autres régions, comme un facteur de dissuasion, à l'exception des gouvernorats situés le plus au Sud où l'on relève des taux de migration de l'ordre de 80 pour mille. De plus, en calculant le rapport de masculinité des migrants suivant leur origine et le milieu (tableau II) on constate que le nombre des hommes par rapport à celui des femmes est ~~de 105,1 à 104,7~~ plus important au fur et à mesure que l'on s'éloigne. La dissuasion par la distance serait donc plus forte sur les femmes, ou sur les couples, que sur les hommes.

Pour la population originaire des régions à prédominance rurale, les rapports de masculinité sont plus importants en zone rurale, ce qui apparaît normal puisque les effectifs masculins des régions et zones à prédominance rurale sont plus amputés par la migration que les féminins.

En définitive, le rapport de masculinité des immigrants est très fort (137) et influe sur le niveau de masculinité global du gouvernorat de Tunis, nettement au-dessus du niveau national.

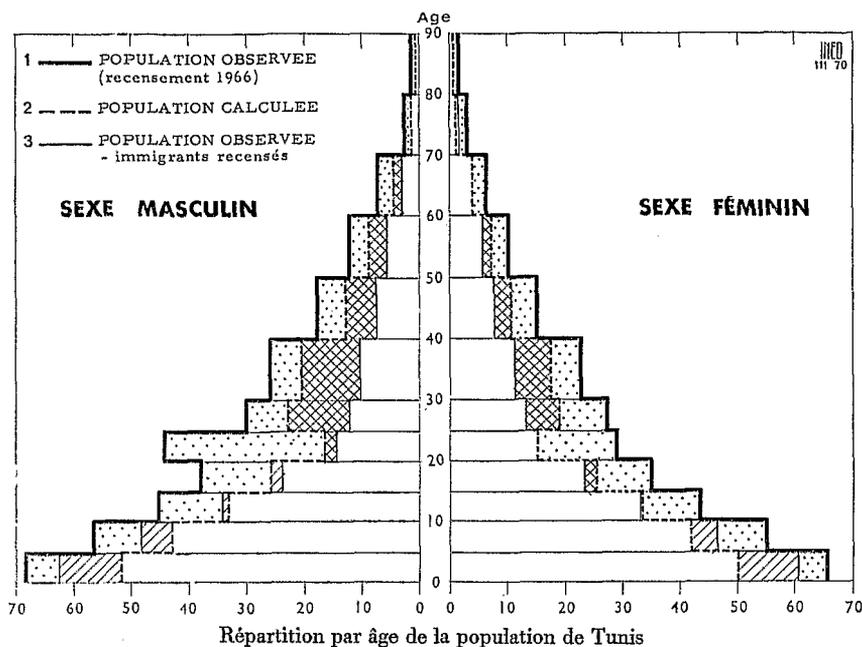
	Tunis	Nord-Est	Sahel	Haut-Tell	Centre	Sud	Tunisie
Rapport de masculinité	111,2	105,9	100,5	105,1	104,7	99,5	104,3

Le déséquilibre atteint donc aussi bien la population d'arrivée que la population de départ. Dans la première, il se traduit par des proportions de célibataires à tous âges nettement supérieures à celles que l'on calcule pour le reste du pays (tableau III ci-dessous).

TABLEAU III. — PROPORTION DE CÉLIBATAIRES, POUR QUELQUES GROUPES D'ÂGES, POUR TUNIS, RESTE DU PAYS ET TUNISIE ENTIÈRE

	De 15 à 19 ans		De 20 à 49 ans		De 50 à 54 ans		Ensemble des plus de 15 ans	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
Tunis.....	99,4	86,2	41,0	12,7	5,9	3,1	43,4	23,1
Reste du pays...	99,2	79,8	25,7	7,7	2,5	1,2	31,4	17,5
Tunisie entière...	99,3	81,0	29,0	8,6	3,1	1,5	33,8	18,6

Les écarts sont particulièrement importants pour le groupe d'âges 20 à 49 ans : 41 % contre 25,7 % et le groupe d'âges 50 à 54 ans, qui résume en quelque sorte l'intensité du phénomène. Celle-ci est deux fois plus importante à Tunis que dans le reste du pays. En conséquence, on peut penser que la natalité à Tunis se ressent



de cette forte proportion de célibataires des deux sexes. Par contre, il faut tenir compte de la présence, parmi les migrants, de familles complètes, le plus souvent d'origine rurale, qui ont une fécondité supérieure à celle des familles sédentaires ⁽¹⁾. Un examen rapide de l'influence de la répartition par âge des migrants sur la structure par âge de la population de Tunis va nous permettre d'éclairer le phénomène.

En comparant la pyramide d'âge en 1966 à celle que l'on aurait obtenue si la population tunisoise n'avait pas été affectée par les migrations au cours de la période (1956-1966), on constate une différence qui représente le solde migratoire par groupe d'âges. De plus en retranchant les effectifs des immigrants, par âge, donnés par le recensement de 1966 aux effectifs totaux, on obtient la population sédentaire du gouvernorat. En résumé, sur le graphique ci-après :

- le premier tracé correspond à la *population de Tunis observée*;
- le second à la *population de Tunis calculée sans migration*;
- le troisième enfin, à la *population de Tunis sans immigration, mais avec émigration*.

La simple lecture du graphique donne l'essentiel. La différence entre le premier et le second tracé est importante aux jeunes âges et jusqu'à 50 ans environ; au-dessus de 25 ans, l'émigration est relativement forte, mais largement compensée par les entrées par immigration. Il apparaît aux jeunes âges une contradiction qu'il importe d'explicitier; en effet au-dessous de 15 ans, le tracé 3, qui correspond à la popula-

(1) L'enquête nationale démographique a montré cette différence de niveau de la fécondité suivant le milieu. *Résultats provisoires du 1^{er} passage (partie rétrospective)*, J. VALLIN, C. PAULET — SEPEN. Division des statistiques démographiques. Tunis, oct. 1968, 3 vol., 162 p., ronéoté.

tion sédentaire, donne des effectifs migrants inférieurs à la différence entre le tracé 1 et le tracé 2. Cela tient au fait que, dans nos calculs, nous avons considéré un enfant d'une famille migrante comme migrant, même s'il était né à Tunis, alors qu'au recensement on a appliqué la définition stricte du migrant aux jeunes enfants (nés avant le déplacement).

Il reste que les effectifs des moins de 15 ans issus de familles migrantes sont importants (10 % du total et 25 % de l'ensemble des moins de 15 ans). Ils compensent, dans une certaine mesure, la faiblesse relative de l'importance des jeunes générations provoquée à la fois par le nombre élevé des adultes de plus de 15 ans et la fécondité moins élevée des familles sédentaires. Le résultat de ces mouvements est une pyramide d'âge relativement équilibrée, avec néanmoins une protubérance dans le groupe 20 à 24 ans, due à l'importance des effectifs immigrants de cet âge; 67 % des individus de sexe masculin résidant à Tunis et appartenant à ce groupe d'âges sont des immigrants. Une autre conséquence de l'intensité de l'immigration à cet âge est de faire disparaître complètement l'influence des classes creuses que l'on observe sur la pyramide de la population tunisienne totale ⁽¹⁾.

*
* *

En définitive, cette évolution transforme la réalité sociologique de la région tunisoise.

La ruralisation de la capitale est un des traits essentiels. Le départ des Européens a été un facteur d'accélération; mais après les brusques poussées des années 1964-1965 et 1966, le mouvement s'est un peu ralenti, ne serait-ce que par l'effet des mesures prises par la municipalité et le gouvernement, pour contrôler et canaliser le mouvement. Il faut se garder enfin, de ne voir dans ces afflux de nouveaux venus, que des aspects négatifs, parce qu'ils posent des problèmes ardu; dans une perspective d'action, il s'agit d'atténuer la tension, tout en préservant les conditions de la mobilité, qui reste un moyen d'adapter les structures à la réalité.

Michel PICOUET.

UNE MÉTHODE DE CHIFFREMENT DANS UNE ENQUÊTE À PASSAGES MULTIPLES

S'appuyant sur une application faite en Tunisie, Claude PAULET, diplômé de démographie générale, présente une méthode de chiffrage de la qualité des déclarations d'âge.

L'enquête nationale démographique tunisienne est actuellement en cours d'exploitation. Une particularité de sa réalisation était de combiner les caractéristiques d'une enquête rétrospective et celles d'une enquête suivie. Les ménages échantillon furent visités en trois passages espacés chacun de six mois. Chaque fois une série de renseignements identiques étaient demandés; pour certaines informations, on dispose donc de trois déclarations qui, bien sûr, ne sont pas toujours les mêmes. Si

⁽¹⁾ L'existence de ces classes creuses, correspondant aux années 1940-1946, a été étudiée dans « Étude de la structure par âge de la population tunisienne à partir de l'examen des pyramides d'âges », M. PICOUET; « Actes du Colloque de Démographie maghrébine », *Revue tunisienne des Sciences sociales*, n^{os} 17-18, Tunis 1969.